

La Ville de Dinan (Côtes-d'Armor, Bretagne), 15 000 habitants, chef-lieu d'arrondissement, ville d'art et d'histoire, ville-centre d'une agglomération de 103 000 habitants,

Recrute
Un-e Agent-e de Surveillance de la Voie Publique

Poste Permanent – Cadre d'emplois des Adjointes administratifs
A pourvoir à compter du 1er octobre 2026

La Police Municipale de Dinan est aujourd'hui composée de :

- 9 policiers municipaux répartis en 2 brigades
- 3 agents de surveillance de la voie publique
- D'une secrétaire de direction/agent d'accueil

Suite à une mutation, la Ville de Dinan recrute un(-e) Agent(-e) de Surveillance de la Voie Publique.

MISSIONS PRINCIPALES :

Placé(-e) sous l'autorité du Maire et sous la direction du chef de service de la police municipale, vous assurerez notamment :

- Le contrôle du stationnement payant, réglementé et gênant ;
- Les rôles de placier et régisseur des Droits de place (Marchés, fête foraine, terrasses, étalages et autres festivités) ;
- La gestion administrative et surveillance des marchés, foires, terrasses et étalages et autres festivités ;
- La surveillance des entrées et sorties d'écoles ;
- L'accueil Police Municipale (Physique et téléphonique) ;
- La rédaction des arrêtés municipaux (Occupation domaine public, ...) ;
- La rédaction de courriers divers ;
- La consultation et extraction de vidéo protection ;
- Une assistance, lors d'événements exceptionnels, aux agents de Police Municipale dans leurs missions, conformément aux textes et lois en vigueur (ATPM).

PROFIL RECHERCHE :

- Maîtrise de la réglementation en vigueur
- Bonne qualité rédactionnelle
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécifiques ASVP
- Aptitude au travail en équipe
- Autonomie et sens de l'organisation
- Maîtrise de soi et faculté d'adaptation
- Discrétion et rigueur

Conditions du poste :

- Poste à temps complet, (40H par semaine avec RTT) selon les horaires suivants :
 - 08h à 12h & 14h à 18h, le lundi (2 lundis/3) et samedi (1 samedi/3)
 - 08h à 12h & 13h à 17h ou 09h à 13h & 14h à 18h, le mardi, mercredi et vendredi,
 - 07h à 15h, le jeudi (marché).
- Accès à 2 heures de sport ;
- Travail en extérieur et en bureau, déplacements à scooter ;
- Gilet pare-balles individuel, procès-verbal électronique sur smartphone, Logiciel métier, Radio et téléphone individuels ;
- Système de vidéo protection composé d'environ 90 caméras et en cours de développement.

Rémunération : En référence à la grille indiciaire des adjoints administratifs (Cat. C) + régime indemnitaire + CIA et prime annuelle sous conditions + contrat de mutuelle et prévoyance avec participation + CNAS

Comment candidater ?

Lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative à adresser, **avant le 10 aout 2026**, à l'attention de M. le Maire par mail à : recrutement@dinan.fr ou par courrier déposé à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville
Direction des Ressources Humaines
21 rue du Marchix
22100 DINAN

Renseignements complémentaires sur le poste : M. Tony Crespin, Chef de la Police Municipale, par mail à t.crespin@dinan.fr ou par téléphone au 02 96 39 57 57